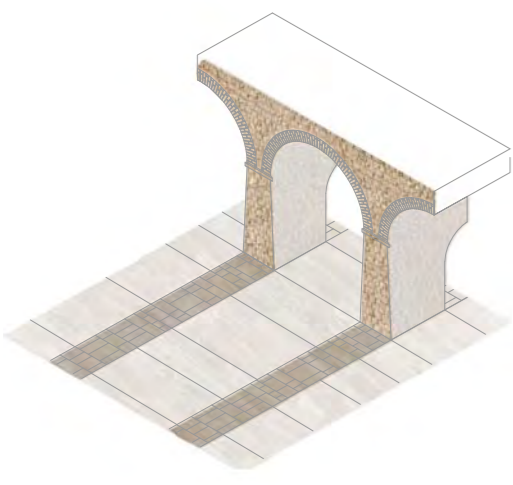


BANDES D'ACTIVITÉS

Le projet cherche à créer une ambiance identitaire pour la place à partir d'un élément patrimonial: le rythme et le calépinage en pierre naturelle des arches du Grand-Pont. Tout d'abord la maçonnerie en pierre est transposée au sol. Cela permet de trouver une continuité spatiale claire entre les plans horizontaux et verticaux de cet espace public complexe et tridimensionnel afin d'offrir une lecture unitaire du site.

Les bandes ainsi générées interagissent avec les différentes problématiques du site, des usagers, de leurs besoins, et cristallisent sous formes et matérialités diverses. Il s'agit ainsi d'une organisation ouverte dans l'espace et dans le temps, capable de se répandre dans la ville et d'absorber toute modification éventuelle, conséquence du développement du projet dans le temps.

Le projet s'adapte à l'utilisation et les besoins de chaque espace, afin de créer une complémentarité entre l'aménagement des surfaces, les ambiances et la diversité des besoins et usages futurs; flux rapides, manifestations, jeu, repos, rencontres, animation, activités de séjour... L'objectif est d'optimiser la lisibilité et la praticabilité des places, grâce à une matérialité et un nivellement adapté à tous, tout en laissant l'opportunité d'une utilisation pour des manifestations en tout genre.



Le réaménagement des places de l'Europe et Centrale s'inscrit dans le contexte du renforcement de la plateforme multimodale de Flon. La place de l'Europe est en effet sur le point d'accueillir de nouvelles infrastructures de transports publics majeures à l'échelle de l'agglomération, M3 et Tram, qui vont réorienter la vocation et l'aménagement des places de l'Europe et Centrale ainsi que leurs futurs usages.

Le projet efface les effets de coupure et renforce l'articulation du secteur avec son contexte. La centralisation des sorties de métro depuis le bâtiment du parking St-François y est favorisée, mais quelques sorties, réduites à des fines bandes, sont prévues sur la rampe Bel-Air et la Place Centrale.

Les bandes d'activités permettent d'intégrer de nouvelles affectations pour tout l'espace public, notamment pour les aires aujourd'hui destinées au stationnement et à la circulation des véhicules motorisés. Les bandes organisent le partage entre les différents modes actifs, piétons, vélos, trottinettes... et permettent d'intégrer de manière optimale la rencontre entre les différentes infrastructures du pôle de transports.

Le projet propose une augmentation de l'accessibilité vélo du site et un développement de la mobilité combinée entre le vélo et les transports publics. Cela est réalisé à travers l'insertion d'une zone cyclable connectant la rue de Genève avec la rue Centrale et l'intégration d'une station vélo à usage public sous la rampe Bel-Air garantissant l'efficacité des transbordements. De plus, le déplacement de l'ascenseur de la passerelle vers la rampe Bel-Air, et la conservation des sites autres présents sur le site, assurent les connexions verticales entre les différents niveaux, y compris souterrains.

L'ensemble de ces opérations permet de libérer de l'espace pour faciliter les liaisons et connexions piétonnes directes et sécurisées entre les interfaces de transports et les places. Ainsi les conditions de déplacement, d'attente, et d'accueil d'activités événementielles sont améliorées.

Concernant la matérialité, les sols sont traités avec les mêmes tonalités que les pierres présentes dans les bâtiments environnants, avec des matériaux non réfléchissants, afin de limiter le rayonnement du sol et le phénomène d'îlot de chaleur.

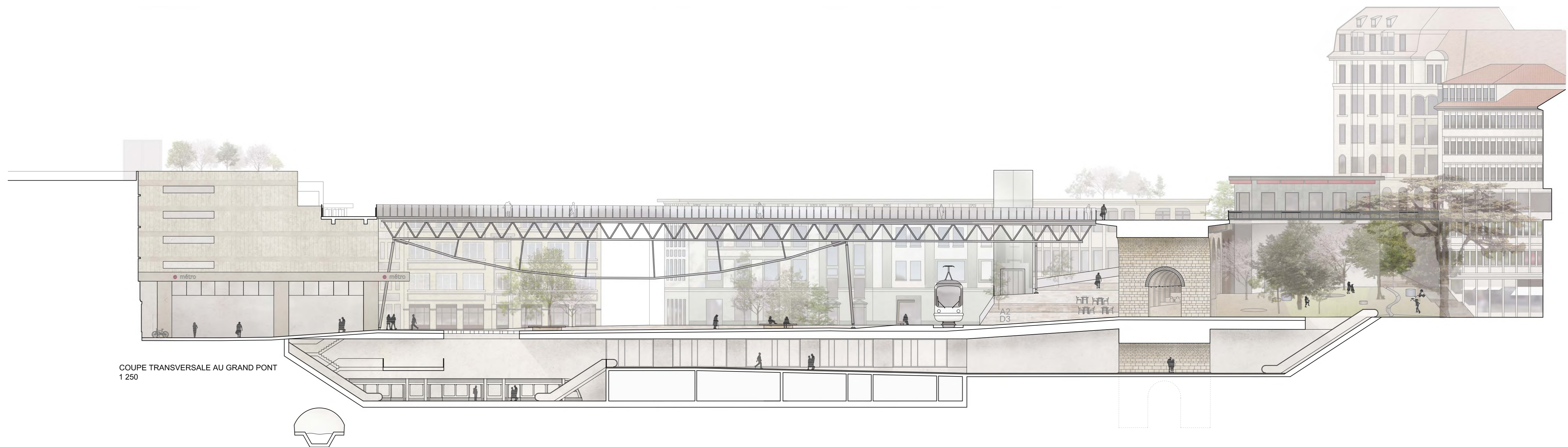
La matérialité du projet s'organise en fonction de trois grandes palettes: la pierre naturelle avec joint ouvert est privilégiée pour les zones de contact avec les bâtiments historiques; pour les zones de passage restreint de véhicules, les enrobés naturels sont priorisés; et pour les zones arborées, des sols perméables sont favorisés.



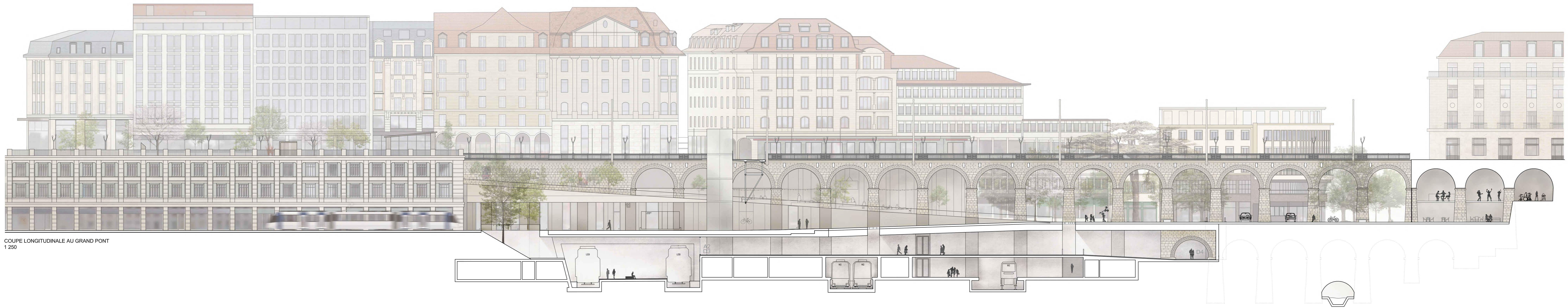
PLACE CENTRALE



PLACE DE L'EUROPE



Jean Monnet	+493.11
grand pont	+492.43
place Centrale	+482.53
place Europe	+481.00
mezzanine	+476.83
quais	+473.00



grand pont	+492.43
place Centrale	+482.53
place Europe	+481.00
mezzanine	+476.83
quais	+473.00

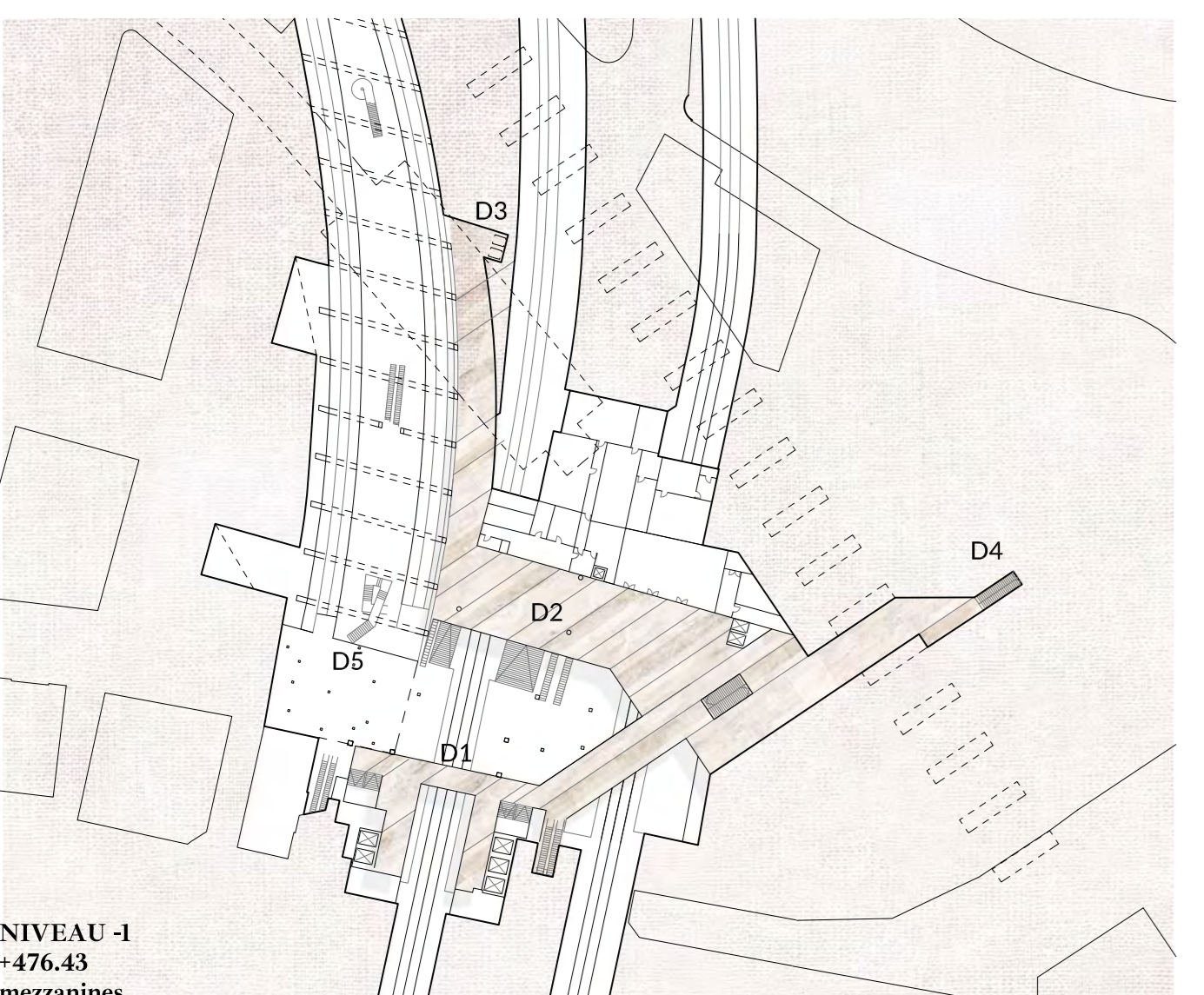
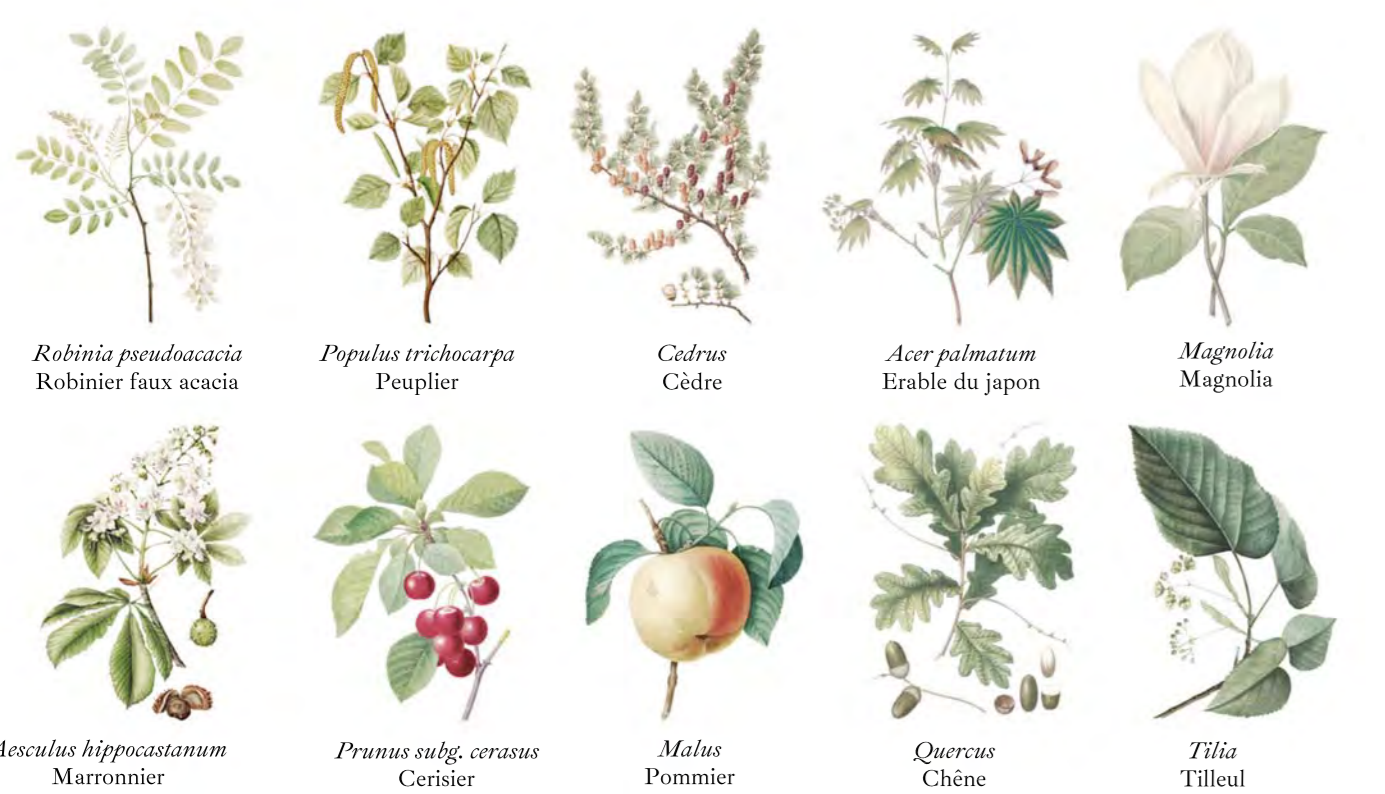


CONCEPT PAYSAGER

100 arbres supplémentaires, 5T de CO2 absorbé par an

Le concept pour la nouvelle végétalisation du site est issu de la volonté de créer des îlots de fraîcheur avec une palette végétale basée sur des essences indigènes climatiques les projections pour le siècle à venir exigent que les essences arborées plantées en ville soient choisies en fonction de leur adéquation au climat des prochaines décennies. La densification végétale proposée, en accord avec l'objectif Canopée, a comme objectifs d'apporter une plus-value en termes de qualité de vie pour les riverains et les usagers grâce à la réduction des îlots de chaleur, l'atténuation des nuisances sonores, l'épuration de l'air, l'absorption de carbone et la réduction du bilan GES de la commune, ainsi que le renforcement des trames écologiques. Elle permet de diversifier les échelles d'arborescence en pensant leur saisonnalité et augmenter les structures végétales afin de favoriser la continuité paysagère et biologique entre le site et ses abords. Cette densification est basée sur trois types d'interventions :

- Tout d'abord, la création d'une continuité végétale au Sud, partant de l'esplanade de Montbénion, avec un tilleul et des cerisiers de Sainte Lucie des maronniers afin de donner une continuité à la palette végétale existante.
- Ensuite, l'insertion d'arbres fruitiers : pommiers, cerisiers, pruniers et poiriers, situés sur les toitures du parking Saint-François et de la terrasse Jean-Monnet, ceci dans le cadre de la "Politique agricole urbaine : des balcons aux champs" dans laquelle la ville s'engage à planter plus de 30 arbres fruitiers par an.
- Enfin, l'implantation d'îlots de fraîcheur au niveau des îlots de chaleur identifiés sur le site, notamment au Sud de la place centrale où les surfaces réfléchissantes des façades augmentent de près de 4 degrés la température ressentie.



- D1 SORTIE PRINCIPALE PLACE DE L'EUROPE: BATIMENT SAINT-FRANÇOIS**
Recentralisation des sorties de Métro par le rez-de-chaussée du bâtiment Saint-François. Affirmation de sa présence et de sa valeur comme sortie principale et centrale de la Place de l'Europe.
- D2 LIAISON DES MEZZANINES EXISTANTE ET FUTURE**
Passerelle faisant lien entre les deux mezzanines pour fluidifier le déplacement au sein de la station de métro notamment pour les PMR.
- D3 SORTIE GRAND PONT - RAMPE BEL-AIR - RUE DE GENÈVE**
Grâce à une extension de la mezzanine vers le Grand Pont et la rue de Genève, la connexion entre métro et tram est garantie. Les sorties sont réduites à fines bandes.
- D4 SORTIE PLACE CENTRALE**
La sortie Place Centrale met en valeur le patrimoine en passant sous l'arche enterré du Grand Pont et permet de raccorder le métro aux deux places.
- D5 SORTIE PLACE DE L'EUROPE**
Conservation de la sortie place de l'Europe depuis le quai du LEB



B1 PLACE BEL-AIR
Articulation avec grand Pont et rue des Terreaux
Un grand espace piéton en prolongation du Grand Pont, continue une dilatation de la rue William-Haldimand en continuité de la place du 14 juin. Le passage des lignes de bus à vitesse modérée assure le confort des usagers tout en garantissant le bon fonctionnement du réseau de transport.

Articulation avec Jean Monnet et les escaliers Bel-air
Dégageant de l'accès à la terrasse Jean-Monnet et la FNAC, en déplaçant les arrêts de bus Bel-Air dans la limite autorisée par le PAP du BHNS avec une largeur de voie de bus de 6.6 m. Mise en valeur des escaliers Bel-air à travers les textures au sol et l'implantation de peupliers tremble.

B2 TERRASSE JEAN-MONNET
Nouveaux équipements et insertion d'arbres fruitiers
Insertion d'arbres fruitiers dans le cadre de la "Politique agricole urbaine : des balcons aux champs" dans laquelle la ville s'engage à planter plus de 30 arbres fruitiers par an. L'encadrement dégradé présent actuellement est substitué par une matérialité moins réfléchissante et fraîche afin de créer une ambiance plus accueillante pour les usagers.

B3 RAMPE BEL-AIR
Jeux de balcons émergents des niveaux altimétriques
Dans le prolongement Est de la Tour Bel-Air, la rampe déploie un rôle primordial de connecteur tridimensionnel, entre les sous-sols, la rue de Genève, la place de l'Europe et son nouvel arrêt de tram, et la Place Bel-Air. Le projet propose une réduction du bâtiment en callebotts mettant en valeur le pignon Jean-Monnet tout en opérant un réaménagement paysager de sa toiture.

Nouvelle connexion verticale
Le déplacement de l'ascenseur central vers la rampe de Bel-air, à l'emplacement des actuels escaliers vétustes et peu empruntés, crée une nouvelle connexion verticale à mi-hauteur vers la passerelle du Flon, connectant tous les niveaux du site, de la rampe aux quais du LEB et aux métros. Valorisation des arches du Grand pont en y réinstallant des pavillons culturels et de loisir.

B4 PLACE PÉPINET
Aménagement des terrasses de café pour le sécuriser vis à vis des livraisons et traitement de la chaussée en supprimant le trottoir pour établir une spatialité continue permettant de clarifier l'accroche avec la place Centrale et participant à rythmer la rue Centrale. Augmentation de la surface verte et perméable sous les platanes présents sur site.

B5 ACCROCHE RUE PICHARD
Clarification de l'accroche en lien avec le projet BHNS grâce à la liaison verticale de l'ascenseur et l'arborisation de cet espace. Mise en valeur de la perspective vers la tour Bel-Air depuis les escaliers. Plantation de peupliers tremble, essence spécialement résistante aux sécheresses.



Plan de Masse 1 500

C1 ESPLANADE DE MONTBÉNION
Prolongation de la promenade et de la surface ombragée
Surface de détente reliée à la rue du Grand-Chêne pour introduire des sols perméables sur la zone de retour de lignes de bus 12 et 13. Réallocation des 12 places de parking et des 70 places deux roues dans l'extension du parking Saint-François (C2). Sur le plan des plantations le projet prévoit un tilleul de grande portée pour finir la promenade et des cerisiers de Sainte-Lucie entre les platanes.

C2 EXTENSION DU PARKING SAINT-FRANÇOIS
Sur le terrain à l'est du bâtiment Saint-François le projet prévoit une extension du parking sur trois étages, afin d'augmenter la capacité de stationnements du parking existant et ainsi pondérer les places perdues sur la place centrale, la toiture du parking et l'esplanade de Montbénion. Création d'un jardin pédagogique avec des arbres fruitiers en toiture dans la continuité des espaces vers à l'Ouest et au Sud.

C3 LE MIRADOR DE LA PLACE
Mise en valeur du panorama de ce *skylog* sur la vallée du Flon, la Tour Bel-Air et la cathédrale. Suppression des places de parking et de la station essence, pour créer un espace piéton végétalisé et attractif faisant écho à la terrasse Jean-Monnet située en face. Implantation d'un snack-bar pour dynamiser le site et le rendre plus attractif.

C4 PROMENADE D'ATTIQUE
Amélioration de la qualité du passage entre le parking et le Grand-Pont notamment pour les PMR en signifiant la visibilité de l'accès. Valorisation des points de vue et mise en scène de la topographie et du caractère tridimensionnel du site. Prolongement de la promenade sur le balcon de la Porte Saint-François pour aboutir rue Pépinet.

C5 RUE PÉPINET
Implantation d'une station Taxi
Circulation des taxis depuis la rue Centrale vers une station rue Pépinet et suppression des stationnements sur celle-ci. Implantation d'une voie cyclable à vitesse réduite pour privilégier le mode de mobilité douce. Point d'arrivée de la promenade d'attique.

Bilan stationnements

Parking Place Centrale	-46 places
Toiture du Parking	-33 places
Parking Montbénion	-12 places
Parking 2 roues	-177 places 2 roues
Extension P Saint-François	-80 places cyclable -180 places 2 roues

A1 CONTACT AVEC RUE DE GENÈVE
L'arrêt du nouveau Tram
Le site patrimonial choisi pour le terminus du Tram exige un arrêt avec une géométrie adaptée à ses contraintes spatiales et structurelles. Les niveaux de la place s'adaptent autour des quais afin de créer un espace totalement adapté aux personnes à mobilité réduite.

Nouveaux bureaux TL sur la Place de l'Europe
Réduction du bâtiment en callebotts en respectant les conditions techniques d'aération du LEB pour mettre en valeur le pignon et la façade Jean-Monnet.

Nouveaux bureaux TL au cœur de la dynamique du Pôle Flon
Dans l'actuelle double hauteur du bâtiment en callebotts, espace charnière pour les usagers des transports publics entre tram, métro, LEB, bus et vélo.

Implantation d'une station vélos
La rampe garantissant les transbordements vers tous les moyens de transports du pôle grâce à son emplacement central et sa proximité avec la connexion verticale du nouvel ascenseur.

A2 RECouvreMENT PARTIEL DES FOSSES LEB
Une porte verte pour le quartier du Flon
La réduction des fosses permet l'augmentation de la surface verte et arborée dans la zone de contact avec le quartier du Flon.

La forme des nouvelles fosses épouse les bandes de la place tout en conservant le talas et en augmentant la surface des cerisiers japonais.
Des cerisiers multitronc viennent densifier cette zone arborée afin de créer un maillage de floraison.

Conservation et intégration de la chemise d'évacuation des fumées
ainsi que l'issue de secours du LEB.

Dans la bande de contact
entre la place de l'Europe et le quartier du Flon, une zone cyclable (A2.6) est définie afin de connecter la voie cyclable de la rue de Genève et celle de la rue Centrale.

A3 AMÉNAGEMENT DES ARCHES
Pavillons culturels et récréatifs
Des équipements réversibles sont prévus sous les arches afin d'intensifier les activités en conservant la lecture générale de la structure du pont.

Mise en valeur des percées visuelles longitudinales
à travers les arches, pendant le jour grâce à des aménagements accueillant des expositions temporaires, mais aussi de nuit grâce à un éclairage nocturne intégré.

Le Romandier retrouvera son espace
fermé en 2020 pour raison de sécurité, et l'association du Salopard héritera d'un local pour 150 personnes.

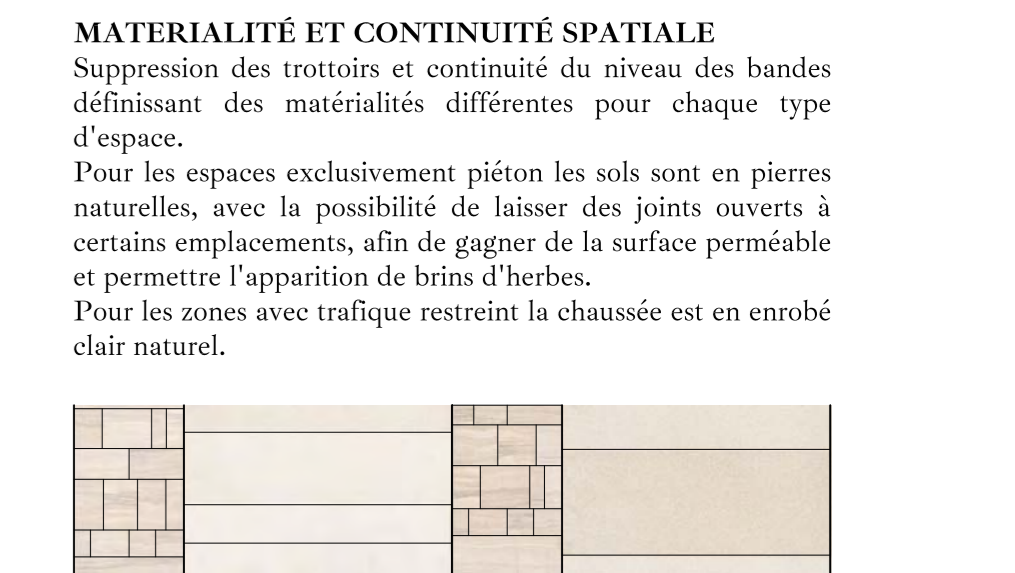
A4 ÎLOTS DE FRAICHEUR
La zone sud de la place de l'Europe a été identifiée comme un îlot de chaleur à cause des surfaces réfléchissantes des façades présentes sur le site.
Afin de renverser cette situation et favoriser le rafraîchissement de l'air et l'épanouissement de la faune et la flore citadine, une insertion de plusieurs essences d'arbres est proposée, en suivant le principe d'indigénat climatique.

Des émergences de points d'eau
à l'emplacement de l'ancien lit du Flon et du mobilier urbain avec des pergolas et favorisant le rafraîchissement, complètent cette intervention.

A5 PLACE CENTRALE
Suppression du trottoir afin de laisser la place s'étendre de part et d'autre de la rue, créant une vraie continuité spatiale.
L'emblématique scène de la place est mise en valeur par la perspective des bandes intégrées des zones avec des sols perméables et des parterres de fleurs. L'implantation d'un chêne à pour optique de remplacer un jour le cèdre historique (quand il aura disparu) en tant qu'emblème identitaire de la place.

Intégration d'une aire de jeux pour enfants
utilisant la topographie du site et l'ombre fournie par la canopée des magnolias de la place, permettant de clarifier le rapport entre le niveau de la place et le pied du bâtiment.

Une zone de livraison est garantie pour les commerçants.



UN PROGRAMME OUVERT

A1.1	sortie LEB
A1.2	bureaux TL
A1.3	station vélo
A1.4	voie cyclable
A2.1	sortie secours LEB
A2.2	ventilateur LEB intégré
A2.3	cerisiers japonais et multitronc
A2.4	point d'eau sur le lit du Flon
A2.5	bancs abrités du soleil
A2.6	bornes zone de partage piétons / cycles
A3	points culturels
A3.2	bar / pubs / restaurants
A3.3	expos temporaires
A3.4	La Romandier
A4.1	bancs / pergolas
A4.2	fontaine
A4.3	parterre fleuri
A4.4	parking 2 roues
A4.5	stationnement vélos
A5.1	aire de jeux
A5.2	accès véhicule restreint / dépôt livraisons
B1	arrêts de bus
B1.2	technique pour les événements
B2	pergola
B2.2	point de vue panoramique
B2.3	bancs
B2.4	ascenseur
B2.5	potagers et granitines
B3	bancs ombragés / expos temporaires
B3.2	accèdes
B4	terrasses cafés
B4.2	espace livraisons
C1.1	arrêts bus 12 13
C1.2	grille aération M3
C2	parking 2 roues
C2.2	passerelles
C2.3	verger pédagogique
C3.1	snack bar
C3.2	bancs mirador
C3.3	verger pédagogique
C3.4	terrasse ombragée
C4	promenade équipée
C5.1	station taxi